

7^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
mercredi 11 novembre 2020 à 19h00
PAR VISIOCONFÉRENCE

PRÉSENCES:

M. Pierre Pelletier	Président (2022)
M. Arnaud Desbiens	Vice-président (2021)
M. Yvon Bélanger	Trésorier (2022)
M ^{me} Amélie Lapointe	Secrétaire (2022)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2022)
M. Jean-Guy Villeneuve	Administrateur (2021)
M. Bernard Drouin	Administrateur coopté (2021)
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Saint-Louis

ABSENCE :

M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice (2021)
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Pierre Pelletier, président, ouvre l'assemblée qui a quorum à 19h10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 20-07-01

SUR PROPOSITION DE M. Yvon Bélanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Guy Villeneuve, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 septembre 2020

RÉSOLUTION 20-07-02

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Pelletier, DUMENT APPUYÉE PAR M. Arnaud Desbiens, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 septembre 2020 tel que déposé.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 2020

RÉSOLUTION 20-07-03

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Guy Villeneuve, DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Pelletier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 octobre 2020 tel que déposé.

5. Période d'information par les membres du conseil municipal

M^{me} Émilie Villeneuve revient sur les événements tragiques du 30 octobre dans le Vieux-Québec et sur le dossier de la santé mentale qui représente un enjeu de taille dans toutes les grandes villes canadienne.

Après deux ans de travail intense. M^{me} Villeneuve est fière du dépôt de la [Vision de l'habitation 2020-2030](#) qui a eu lieu en octobre dernier. Elle espère mettre en place très bientôt le plan d'action de la vision qui est très ambitieux.

Le projet d'une [Vision de la mobilité active](#) a été lancé récemment par la Ville. La consultation publique est en ligne jusqu'au 23 décembre et tous sont invités à y participer.

La ville se tricote (sic) actuellement un hiver d'activités pour profiter de l'extérieur malgré la pandémie. Plusieurs activités seront gratuites comme le ski de fond. Il y aura également des programmes avec les bibliothèques.

Le volumineux [Rapport du BAPE](#) sur le tramway déçoit la Ville. Elle examine actuellement le rapport avec soin et maintient le cap malgré tout. La situation n'est pas sans rappeler celle du Réseau express métropolitain (REM) à Montréal, projet qui a vu le jour malgré le rapport négatif du BAPE à son sujet. Quoi qu'il en soit, le débat se déplace du côté du gouvernement. À la question

qui lui est posée, M^{me} Villeneuve répond qu'elle n'est pas certaine que les députées de Louis-Hébert et de Jean-Talon, M^{me} Geneviève Guilbault et M^{me} Joëlle Boutin, se soient prononcées publiquement sur le rapport du BAPE.

Le projet de logements subventionnés pour personnes âgées en bordure du boisé de Rochebelle est en bonne marche. Quelques engagements sont encore à finaliser mais il va bon train. L'appel d'offres est prévu au début 2021 et les travaux devraient s'étaler sur 18 mois à compter de l'été prochain. Le conseil avait été consulté sur le sujet en 2018 et avait recommandé de préserver le boisé ([Rapport de consultation](#)). M^{me} Villeneuve indique que le projet n'affectera pas les arbres du boisé qui sont sur le terrain qui sera cédé par la Ville pour construire l'édifice.

Le sujet de la santé mentale chez les jeunes est très préoccupant. Une émission portant sur la Covid-19 et la santé mentale chez les hommes a débuté lundi le 9 novembre. Des membres font remarquer qu'il faudrait dissocier maladie mentale et événements tragiques comme ceux du 31 octobre. Il faut faire attention aux termes qui sont employés. M^{me} Villeneuve mentionne que les ressources en santé mentale comme PECH ou la Fondation Cerveau souhaitent qu'on parle des maladies mentales pour briser la honte, les préjugés et l'isolement.

6. Période d'échanges avec le public

Aucun point mentionné.

7. Suivi des dossiers

- **Suivi des résolutions**

Deux résolutions se sont ajoutées en septembre au tableau de suivi. On est en attente d'une réponse de la Ville pour l'ensemble des résolutions. M. Gagnon-Pelletier fournira les renseignements donnés lors d'un point de presse du maire concernant la résolution relative aux ampoules LED.

- **Renseignements aux nouveaux administrateurs**

Les nouveaux membres n'ayant pas reçu d'invitation de la Ville à participer à une formation, M. Pelletier se propose pour leur faire un topo sur le sujet.

Certains membres n'ont pas reçu l'ordre du jour de la présente assemblée. M. Gagnon-Pelletier vérifiera comment cela s'est produit.

- **Projet de sécurité routière**

Dans le cadre de sa Stratégie routière 2020-2024, la Ville a mis en place un [programme de soutien à la mobilisation](#) pour les conseils de quartier et les conseils d'établissement qui peuvent ainsi disposer d'un montant pouvant aller jusqu'à 3000 \$ par année pendant 5 ans pour promouvoir les comportements sécuritaires. Les projets peuvent se faire en partenariat de sorte que les montants peuvent être cumulés à l'intérieur d'une même année.

Plusieurs idées ont déjà été mises sur la table. La première s'intéresse aux recensements des passages piétonniers et des intersections et à leurs caractéristiques. Malheureusement un tel projet ne serait pas admissible auprès de la Ville parce que cela ne consiste pas à faire de la sensibilisation des citoyens pour qu'ils adoptent des comportements sécuritaires.

La deuxième idée serait de s'associer avec les écoles. Contactés il y a deux semaines pour leur offrir de s'associer en vue de la réalisation de projets commun, les directions des écoles Cœur-Vaillant et St-Louis de France 2 n'ont pas donné suite à l'invitation..

La troisième idée consiste à faire des publications dans le journal l'Appel. Une ou plusieurs publications ont été envisagées. À titre d'information, le tarif pour une publication de ¼ page à la dernière page du Journal L'appel est de 485 \$ plus les taxes.

Une autre idée est de fournir aux citoyens du matériel promotionnel qu'ils pourraient installer le long des rues. On pense par exemple à un personnage « Slow » comme il y en a déjà dans le quartier ou à des affiches comme celles des maisons à vendre qu'on place près de la rue. Le prix varie selon l'item retenu, une centaine de dollars pour un personnage, une dizaine pour une affiche. Il faut penser à entreposer et à distribuer le matériel, cibler les endroits les plus problématiques et surtout, intéresser les citoyens à en faire usage. Les avantages de cette idée sont qu'elle favorise un voisinage sécuritaire et qu'elle permet de faire connaître le conseil de quartier. Une idée semblable a déjà été mise de l'avant par l'organisme [Solidarité Familles et sécurité routière](#) qui utilise des virevents pour sensibiliser les usagers de la rue à la sécurité.

Une dernière idée envisagée est celle d'un dépliant distribué dans tous les logements du quartier. Le coût incluant l'impression, le pliage, l'affranchissement et la distribution par Postes Canada revient à 2 900 \$ en noir et blanc et 3 100 \$ en couleur, taxes incluses. Il y aurait environ 11 500 adresses visées dans le quartier.

Un tour de table permet à chacun et chacune d'exprimer sa position par rapport aux idées émises. Tous conviennent de l'intérêt à déposer un projet cette année et tous sont favorables à une formule combinant du matériel promotionnel offert aux citoyens (personnages et affiches) avec de la publicité (le dépliant plutôt que le journal, l'électronique plutôt que l'écrit), faisant appel à la collaboration des citoyens pour utiliser le matériel et pour signaler les problèmes dont ils ont connaissance (contribuant ainsi à faire le recensement des lieux problématiques).

Après ce tour de table, on convient que le projet à développer mettra à la disposition des citoyens un matériel physique promotionnel pour des endroits ciblés plus problématiques. Les pancartes sont une bonne idée.

M. Desbiens, M^{me} Nadia Aubin-Horth et M. Pelletier vont élaborer le projet et rédiger le document qui le décrira. Celui-ci sera soumis à tous pour approbation avant son dépôt à la Ville prévu à la fin du mois. On convient également que M. Pelletier communiquera avec d'autres conseils de quartier pour leur faire part de cette initiative et que M^{me} Aubin-Horth en publiera les grandes lignes sur la page Facebook.

M. Pelletier remercie tous les membres du conseil et se réjouit qu'un projet puisse voir le jour dans le très court délai qui reste pour bénéficier de la subvention de 2020, la date limite pour déposer un projet étant le 30 novembre.

- **Autres**
M. Pelletier rappelle que tous les membres ont reçu de l'information concernant la [Vision de la mobilité active](#) que la Ville est à mettre en place. M^{me} Nadia Aubin-Horth a déjà rempli le questionnaire sur le site de la Ville, participer au forum de discussions et inonder la boîte à idées de commentaires et suggestions concernant le quartier de Saint-Louis. M. Pelletier invite les membres à consulter le site et à participer à la consultation qui se prolongera jusqu'au 23 décembre. Les conseils de quartier quant à eux seront consultés au début de l'année 2021.

8. Divers

- **Correspondance**
Aucun point à mentionner.
- **Secrétariat et trésorerie**
Au 30 septembre, le solde du compte était de 912,96 \$ incluant la petite caisse de 27,09 \$. Au 31 octobre, il est de 810,76 \$.

Il faut également prévoir le budget pour l'année prochaine. Au 31 décembre, il restera environ 600 \$ dans le compte. Le conseil de quartier pourrait faire une demande de budget de 900 \$ à la Ville de Québec pour atteindre 1 500 \$ au premier janvier. M. Gagnon-Pelletier prépare la demande de budget à la Ville.

RÉSOLUTION 20-07-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 11 novembre 2020

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Guy Villeneuve, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Amélie Lapointe, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'émettre un chèque de 100 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 11 novembre 2020.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pierre Pelletier lève l'assemblée à 21h10. La prochaine assemblée aura lieu le 9 décembre prochain, par visioconférence.

M. Pierre Pelletier

Président

M^{me} Amélie Lapointe

Secrétaire